

## LE CISSS DE LA CÔTE-NORD FAIT LE POINT SUR LES RÉDUCTIONS DE SERVICES

**Baie-Comeau, le 15 septembre 2021** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord désire faire le point concernant les réductions de services vécues dans ses installations en raison de la pénurie de personnel infirmier.

Conscient que ces situations causent de l'inquiétude au sein de la population, le CISSS de la Côte-Nord rappelle qu'il met tout en place pour assurer une offre de soins sécuritaire pour les usagers. Il multiplie les démarches pour combler tous les quarts de travail afin d'éviter que ces réductions de services perdurent à long terme.

### **CLSC de l'est de la Côte-Nord**

Le CISSS de la Côte-Nord reconnaît l'importance des services de proximité offerts dans les CLSC de la Côte-Nord, particulièrement en Minganie et en Basse-Côte-Nord. Notre objectif principal est de retrouver les services habituels le plus rapidement possible dans tous les CLSC du territoire.

« Nous comprenons que les décisions difficiles prises cet été ont pu insécuriser les Nord-Côtiers. Nous aurions préféré garder tous les services en place, mais la pénurie de personnel infirmier nous fait très mal. Nous continuons de réorganiser les services pour réduire au minimum l'impact sur la population d'ici le retour à la normale », indique la présidente-directrice générale du CISSS, Mme Manon Asselin.

Le CISSS informe la population dès que possible lorsqu'une réduction de services se concrétise. Le délai entre la prise de décision et l'annonce publique peut être très court puisque des pistes de solutions sont analysées quotidiennement et que l'objectif demeure toujours d'éviter les réductions de services.

### **Centre mère-enfant de Sept-Îles**

La réduction de services à la pouponnière de l'Hôpital de Sept-Îles doit être maintenue jusqu'au 23 septembre 2021. Cette mesure devait être effective du 28 août à minuit au 13 septembre à 8 h.

Durant cette période, les accouchements sont toujours possibles à l'Hôpital de Sept-Îles. Toutefois, si un bébé devait nécessiter une surveillance particulière à la pouponnière, il devrait alors être transféré dans un autre établissement. De plus, les femmes ayant une grossesse à risque, dont le nouveau-né pourrait nécessiter des soins intensifs, feront l'objet d'une évaluation et seront transférées, si nécessaire, dans un autre établissement.

Aucun nouveau-né en provenance de l'extérieur et nécessitant des soins et une surveillance, ne peut être admis à l'Hôpital de Sept-Îles. Les soins devront continuer d'être offerts par l'établissement où ils étaient déjà suivis.

De plus, il y aura une réduction de services en pédiatrie dès aujourd'hui à midi jusqu'au lundi 20 septembre à 8 h. Ainsi, les enfants qui nécessiteraient une hospitalisation en pédiatrie devront être transférés dans un autre centre hospitalier.

### **Centre mère-enfant de Baie-Comeau**

Un retour à la normale est prévu aujourd'hui au centre mère-enfant de l'Hôpital Le Royer de Baie-Comeau. Une réduction des services en pédiatrie et à la pouponnière avait été annoncée en août.

La direction du CISSS tient à souligner les efforts et le dévouement de son personnel, partout sur le territoire, après un été exigeant et dans un contexte de pandémie qui se poursuit. Le CISSS de la Côte-Nord remercie également la population pour sa collaboration et sa compréhension.

- 30 -

Source : Pascal Paradis  
Conseiller en communication  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord  
418 589-9845, poste 342268